



Olivier Charrier  
Expert-judiciaire  
Expert-comptable  
Commissaire aux comptes

Jean-Yves Billon  
Expert-comptable  
Commissaire aux comptes

Florent Dauxais  
Expert-comptable  
Commissaire aux comptes

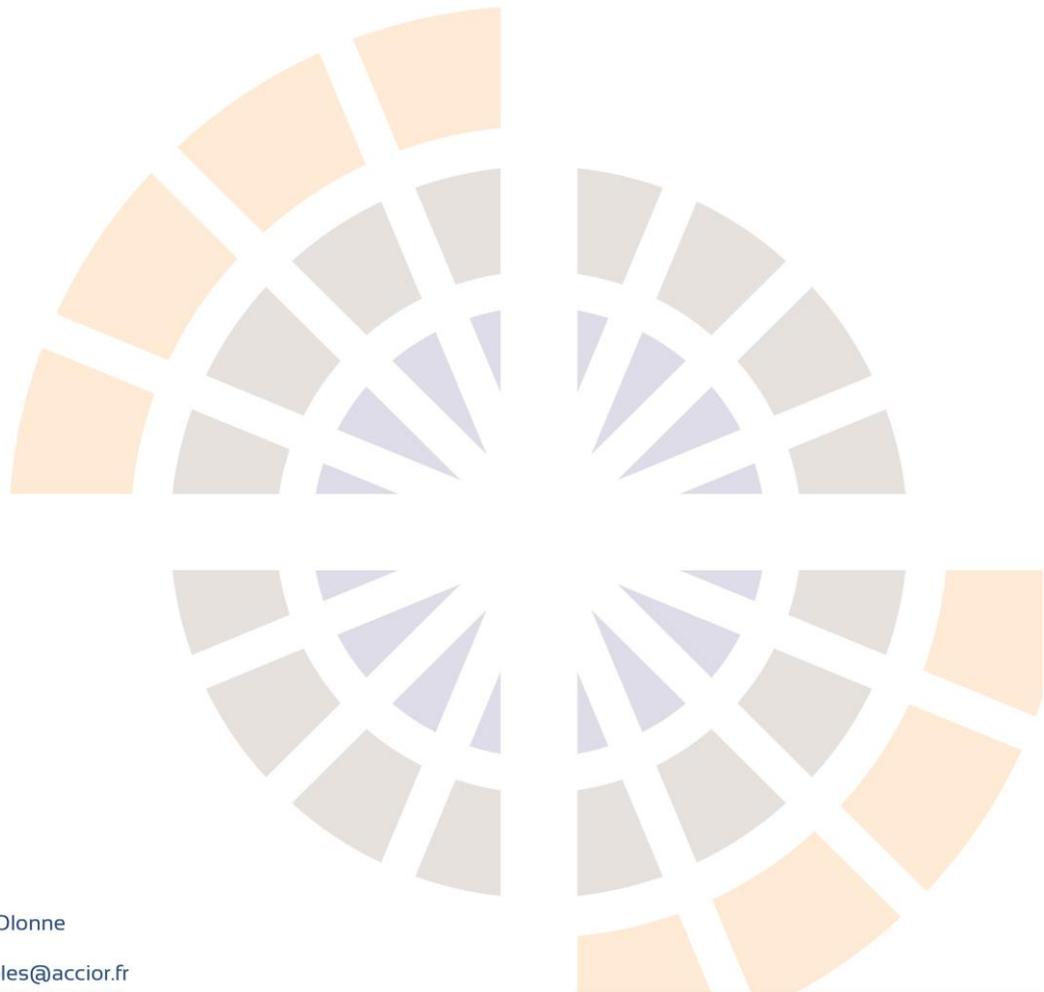
Claire Courtin  
Expert-comptable

## SAS CLIO BLUE

55 rue de Turbigo

75003 PARIS

Comptes annuels  
au 30 Septembre 2017



 **Sommaire**

<b>Rapport de présentation des comptes annuels</b>	<b>2</b>
<b>Etats financiers</b>	
Compte de résultat	4
Bilan	5
<b>Dossier de gestion</b>	
Tableau de financement	7
<b>Annexe</b>	<b>8</b>
<b>Etats complémentaires</b>	
Soldes intermédiaires de gestion	22
Détail des soldes intermédiaires de gestion	23
Détail du bilan	28
Détail des emprunts	32
<b>Documents fiscaux</b>	
2058PAP - Etat des rectifications	54

**Rapport de présentation des comptes annuels****RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE**

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de la société SAS CLIO BLUE  
Pour l'exercice du 01 octobre 2016 au 30 septembre 2017

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 58 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	<b>Montants en euros</b>
<b>Total bilan</b>	<b>3 278 083</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 606 755</b>
<b>Résultat net comptable (Bénéfice)</b>	<b>2 330</b>

Fait au Château d'Olonne  
Le 10 janvier 2018

Claire Courtin

Olivier Charrier

## 1. Etats financiers


**Compte de résultat**

	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS</b>						
Ventes de marchandises	3 507 138	97,24	3 227 192	98,53	279 946	8,67
Production vendue	99 617	2,76	48 012	1,47	51 605	107,48
Production stockée	-3 000	-0,08	-4 400	-0,13	1 400	-31,82
Autres produits	141 584	3,93	200 597	6,12	-59 013	-29,42
<b>Total</b>	<b>3 745 340</b>	<b>103,84</b>	<b>3 471 402</b>	<b>105,99</b>	<b>273 938</b>	<b>7,89</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>						
Achats de marchandises	1 325 519	36,75	1 048 137	32,00	277 382	26,46
Variation de stock (m/ses)	-84 802	-2,35	96 716	2,95	-181 518	-187,68
Achats de m.p & aut.approv.	70 694	1,96	77 851	2,38	-7 158	-9,19
Autres achats & charges externes	1 206 375	33,45	1 165 337	35,58	41 038	3,52
<b>Total</b>	<b>2 517 785</b>	<b>69,81</b>	<b>2 388 041</b>	<b>72,91</b>	<b>129 744</b>	<b>5,43</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>1 227 555</b>	<b>34,03</b>	<b>1 083 360</b>	<b>33,08</b>	<b>144 195</b>	<b>13,31</b>
<b>CHARGES</b>						
Impôts, taxes et vers. assim.	32 140	0,89	30 142	0,92	1 998	6,63
Salaires et Traitements	861 389	23,88	587 065	17,92	274 324	46,73
Charges sociales	238 670	6,62	211 904	6,47	26 766	12,63
Amortissements et provisions	120 926	3,35	133 610	4,08	-12 684	-9,49
Autres charges	9 586	0,27	9 845	0,30	-259	-2,63
<b>Total</b>	<b>1 262 711</b>	<b>35,01</b>	<b>972 566</b>	<b>29,69</b>	<b>290 145</b>	<b>29,83</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-35 157</b>	<b>-0,97</b>	<b>110 794</b>	<b>3,38</b>	<b>-145 951</b>	<b>-131,73</b>
Produits financiers	2 978	0,08	1 507	0,05	1 471	97,56
Charges financières	34 335	0,95	32 665	1,00	1 670	5,11
<b>Résultat financier</b>	<b>-31 357</b>	<b>-0,87</b>	<b>-31 158</b>	<b>-0,95</b>	<b>-199</b>	<b>0,64</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-66 514</b>	<b>-1,84</b>	<b>79 636</b>	<b>2,43</b>	<b>-146 150</b>	<b>-183,52</b>
Produits exceptionnels	395 000	10,95	143 294	4,38	251 706	175,66
Charges exceptionnelles	333 841	9,26	231 536	7,07	102 305	44,19
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>61 159</b>	<b>1,70</b>	<b>-88 242</b>	<b>-2,69</b>	<b>149 401</b>	<b>-169,31</b>
Impôts sur les bénéfices	-7 685	-0,21	-12 067	-0,37	4 382	-36,31
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 330</b>	<b>0,06</b>	<b>3 461</b>	<b>0,11</b>	<b>-1 131</b>	<b>-32,67</b>

## Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	222 839	169 679	53 160	100 778
Concessions, brevets et droits assimilés	82 477	39 622	42 855	45 559
Fonds commercial	7 050		7 050	60 980
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations techniques, matériel et outillage	4 155	4 155		150
Autres immobilisations corporelles	639 417	296 503	342 914	147 548
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres immobilisations financières	39 455		39 455	19 420
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>995 393</b>	<b>509 959</b>	<b>485 434</b>	<b>374 434</b>
<b>Stocks</b>				
En cours de production de biens	32 000		32 000	35 000
Marchandises	1 655 640		1 655 640	1 570 838
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	709 755	200 922	508 832	528 907
Fournisseurs débiteurs	8 468		8 468	4 054
Personnel	8 285		8 285	1 967
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	15 809		15 809	23 578
Autres créances	125 170		125 170	121 407
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur commande	9 379		9 379	29 745
Disponibilités	160 854		160 854	187 408
Charges constatées d'avance	268 210		268 210	218 477
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 993 571</b>	<b>200 922</b>	<b>2 792 649</b>	<b>2 721 381</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 988 964</b>	<b>710 881</b>	<b>3 278 083</b>	<b>3 095 815</b>

 Bilan

	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	531 960	531 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	411 276	411 276
Réserve légale	43 995	43 822
Autres réserves	73 402	70 114
Résultat de l'exercice	2 330	3 461
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 062 962</b>	<b>1 060 632</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Emprunts	7 136	15 502
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	7 136	15 502
Emprunts et dettes financières diverses	1 678 398	1 518 125
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	11 398	47 864
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	369 742	322 180
Personnel	53 726	30 982
Organismes sociaux	67 933	45 466
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	20 125	38 608
Autres dettes fiscales et sociales	6 662	16 456
Dettes fiscales et sociales	148 446	131 511
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 215 121</b>	<b>2 035 183</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 278 083</b>	<b>3 095 815</b>


**Tableau de financement**

	Ressources	Emplois
<b>RESSOURCES</b>		
Capacité d'autofinancement de l'exercice		43 523
<b>Autofinancement disponible</b>		<b>43 523</b>
Cessions et réduction de l'actif immobilisé	289 420	
Nouveaux emprunts	160 274	
<b>Total des ressources</b>	<b>449 694</b>	
<b>EMPLOIS</b>		
Remboursement de comptes courants et versements aux associés		29 275
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en cré)		329 957
Remboursement en capital d'emprunts		8 367
<b>Total des emplois</b>		<b>411 121</b>
<b>Variation du fonds de roulement net global</b>	<b>38 572</b>	

	30/09/2017	30/09/2016	Besoins	Dégagement
<b>Variation des actifs</b>				
Stocks et en-cours	1 687 640	1 605 838	81 802	
Avances et acomptes versés sur commandes	9 379	29 745		20 365
Comptes clients, comptes rattachés	709 755	705 219	4 535	
Autres créances	122 058	108 141	13 917	
Comptes de régularisation	268 210	218 477	49 733	
<b>Variation des dettes</b>				
Fournisseurs, comptes rattachés	369 742	322 180		47 562
Dettes fiscales et sociales	148 446	131 511		16 935
<b>Besoins de l'exercice en fonds de roulemen</b>			<b>65 126</b>	
<b>Variation de la trésorerie active</b>	<b>160 854</b>	<b>187 408</b>		<b>26 553</b>
<b>Variation nette de trésorerie</b>				<b>26 553</b>
<b>Variation du fonds de roulement net global</b>			<b>38 572</b>	

## Faits caractéristiques de l'exercice

Désignation de la société : SAS CLIO BLUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 3 278 083 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 330 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

## Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société a bénéficié d'un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune pour un montant total de 125 K€ en produit exceptionnel.

## Règles et méthodes comptables

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général ANC 2016-07 du 26/12/2016, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Aucune provision n'est comptabilisée mais les engagements correspondants font l'objet d'une mention dans la présente annexe.

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 35 567 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	653 455	20 074	450 690	222 839
- Fonds commercial	60 980	7 050	60 979	7 050
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	81 651	826	1	82 477
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>796 085</b>	<b>27 950</b>	<b>511 669</b>	<b>312 366</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 155			4 155
- Installations générales, agencements aménagement divers	588 686	245 443	278 366	555 763
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	134 286	17 109	67 741	83 654
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>727 127</b>	<b>262 552</b>	<b>346 107</b>	<b>643 572</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	19 420	39 455	19 420	39 455
<b>Immobilisations financières</b>	<b>19 420</b>	<b>39 455</b>	<b>19 420</b>	<b>39 455</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 542 632</b>	<b>329 957</b>	<b>877 196</b>	<b>995 393</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	27 950	262 552	39 455	329 957
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>27 950</b>	<b>262 552</b>	<b>39 455</b>	<b>329 957</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	511 669	346 107	19 420	877 196
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>	<b>511 669</b>	<b>346 107</b>	<b>19 420</b>	<b>877 196</b>

### Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	53 160	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
<b>Total</b>	<b>53 160</b>	

**Notes sur le bilan**

## Frais de prospection

	Brut	Amortissement	Net
10/2009 - Asie	179 692	179 692	
10/2010 - Asie	85 565	85 565	
04/2011 - Asie	41 217	41 217	
06/2011 - CEE/Suisse	18 600	18 600	
06/2012 - USA	61 600	61 600	
04/2012 - Asie	57 834	57 834	
04/2013 - Allemagne	10 917	9 650	1 268
09/2013 - Espagne	1 980	1 585	395
10/2013 - Divers	46 125	46 125	
10/2014 - Asie	18 000	10 800	7 200
04/2015 - Asie	16 408	8 204	8 204
06/2015 - Asie	13 726	6 405	7 320
09/2015 - CEE	3 771	2 619	1 152
12/2015 - Asie	13 058	7 629	5 429
06/2016 - Asie	5 415	2 261	3 154
09/2016 - Asie	2 264	757	1 507
09/2017 - Asie	16 593	15	16 577
12/2016 - Europe Israël	1 273	319	954
<b>TOTAL</b>	<b>594 038</b>	<b>540 877</b>	<b>53 161</b>

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	552 676	50 738	433 735	169 679
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 092	3 530		39 622
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>588 769</b>	<b>54 268</b>	<b>433 735</b>	<b>209 301</b>
- Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage industriels	4 005	150		4 155
- Installations générales, agencements aménagements divers	441 579	38 685	251 230	229 033
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	133 845	1 366	67 741	67 470
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>579 429</b>	<b>40 200</b>	<b>318 971</b>	<b>300 658</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 168 198</b>	<b>94 469</b>	<b>752 706</b>	<b>509 959</b>

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 175 152 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	39 455		39 455
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	709 755	709 755	
Autres	157 732	157 732	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	268 210	268 210	
<b>Total</b>	<b>1 175 152</b>	<b>1 135 697</b>	<b>39 455</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Notes sur le bilan

### Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	20 292
R.r.r. à obtenir	8 468
Org. soc. produits à recevoir	5 897
Etat produits à recevoir	33 197
Déb.cred. produits à recevoir	56 299
<b>Total</b>	<b>124 153</b>

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 531 960,00 euros décomposé en 4 092 titres d'une valeur nominale de 130,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 092	130,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 092	130,00

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 215 121 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<b>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</b>				
- à plus de 1 an à l'origine	7 136	7 136		
<b>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</b>	<b>1 678 398</b>	<b>1 678 398</b>		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>369 742</b>	<b>369 742</b>		
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>148 446</b>	<b>148 446</b>		
<b>Dettes sur immobilisations et comptes Autres dettes (**)</b>	<b>11 398</b>	<b>11 398</b>		
<b>Total</b>	<b>2 215 121</b>	<b>2 215 121</b>		
<b>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</b>	<b>8 367</b>			
<b>(**) Dont envers les associés</b>	<b>11 398</b>			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 11 398 euros.

La société assure la plupart de ses frais de prospection à l'international par le biais de financement auprès de la COFACE. A chaque contrat (zone géographique de prospection) correspond une période et une quote-part de dépenses éligibles, une durée d'investissement et une durée de remboursement (en fonction du chiffre d'affaires réalisé dans la zone géographique concernée).

A la fin de la période de remboursement, le solde des avances est définitivement acquis à la société.

Au 30/09/2017, le total des avances remboursables s'élève à 45 K€. Sur l'exercice, la société a soldé l'avance relative à la zone Asie pour un montant de 4 K€ en profit (fin du contrat au 31/03/2017). Compte tenu des perspectives de chiffre d'affaires sur la zone Russie, la société a également constaté un profit de 19 K€ sur ce contrat prenant fin au 31/10/2018 (avance totale de 19 K€). La société a également constaté un profit relative à la zone Amérique pour un montant de 84 K€.

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
Frs factures non parvenues	30 926
Intérêts courus sur emprunts	9
Int. courus/dettes ratt.participat.	19 651
Assoc. c/c ints courus	310
Dettes prov/cong pay	25 904
Personnel charges payer	11 338
Org. soc. charges payer	16 689
Chg sociales / prov. cp.	10 620
Etat charges à payer	6 662
<b>Total</b>	<b>122 109</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	268 210		
<b>Total</b>	<b>268 210</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par activité n'est pas détaillée car la divulgation de cette information stratégique entraînerait un préjudice grave pour l'entreprise

### Charges et produits d'exploitation et financiers

### Rémunération des commissaires aux comptes

#### **Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 9 040 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

### Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2011, la société SAS CLIO BLUE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS MAISON CLIO BLUE.

Depuis le 01/10/2011, la société a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre à la clôture de l'exercice est composé par :

- SAS Maison Clio Blue (société mère)
- SAS Clio Blue

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts d'emprunts	83
Clause de retour à meilleure fortune de l'abandon de créance accordé par MAISON CLIO BLUE	90 000
Clause de retour à meilleure fortune de l'abandon de créance accordé par MAISON CLIO BLUE en 2017	150 000
Autres engagements donnés	<b>240 083</b>
<b>Total</b>	<b>240 083</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

## Autres informations

### Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Le montant des engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite est calculé suivant la méthode rétrospective en tenant compte des dispositions de la convention collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise et d'une actualisation financière.

Le montant des droits acquis au 30/09/2017 s'élève à 9 021 € charges sociales incluses. Ces engagements ne font pas l'objet d'une provision.

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



## 2. Etats complémentaires

## Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	3 507 138	100,00	3 227 192	100,00	279 946	8,67
Coût d'achats marchandises vendues	1 240 716	35,38	1 144 853	35,48	95 863	8,37
<b>MARGE COMMERCIALE</b>	<b>2 266 422</b>	<b>64,62</b>	<b>2 082 340</b>	<b>64,52</b>	<b>184 082</b>	<b>8,84</b>
Production vendue	99 617	100,00	48 012	100,00	51 605	107,48
Production stockée	-3 000	-3,01	-4 400	-9,16	1 400	-31,82
Production immobilisée	805	0,81	1 268	2,64	-463	-36,52
Cie de matières et sous-traitance	95 373	95,74	102 720	213,95	-7 347	-7,15
<b>MARGE DE PRODUCTION</b>	<b>2 049</b>	<b>2,06</b>	<b>-57 841</b>	<b>-120,47</b>	<b>59 890</b>	<b>-103,54</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES H.T</b>	<b>3 606 755</b>	<b>100,00</b>	<b>3 275 204</b>	<b>100,00</b>	<b>331 551</b>	<b>10,12</b>
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	<b>2 268 471</b>	<b>62,90</b>	<b>2 024 499</b>	<b>61,81</b>	<b>243 972</b>	<b>12,05</b>
Autres achats et charges externes	1 181 696	32,76	1 140 468	34,82	41 228	3,61
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>1 086 775</b>	<b>30,13</b>	<b>884 030</b>	<b>26,99</b>	<b>202 745</b>	<b>22,93</b>
Impôts, taxes et verst assimilés	32 140	0,89	30 142	0,92	1 998	6,63
Charges de personnel	1 100 059	30,50	798 969	24,39	301 090	37,68
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>-45 424</b>	<b>-1,26</b>	<b>54 920</b>	<b>1,68</b>	<b>-100 344</b>	<b>-182,71</b>
Reprises s/ charges et Transferts	15 978	0,44	15 884	0,48	94	0,59
Autres produits	124 801	3,46	183 446	5,60	-58 644	-31,97
Dot. amortissements et provisions	120 926	3,35	133 610	4,08	-12 684	-9,49
Autres charges	9 586	0,27	9 845	0,30	-259	-2,63
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-35 157</b>	<b>-0,97</b>	<b>110 794</b>	<b>3,38</b>	<b>-145 951</b>	<b>-131,73</b>
Produits financiers	2 978	0,08	1 507	0,05	1 471	97,56
Charges financières	34 335	0,95	32 665	1,00	1 670	5,11
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>-66 514</b>	<b>-1,84</b>	<b>79 636</b>	<b>2,43</b>	<b>-146 150</b>	<b>-183,52</b>
Produits exceptionnels	395 000	10,95	143 294	4,38	251 706	175,66
Charges exceptionnelles	333 841	9,26	231 536	7,07	102 305	44,19
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>61 159</b>	<b>1,70</b>	<b>-88 242</b>	<b>-2,69</b>	<b>149 401</b>	<b>-169,31</b>
Impôts sur les bénéfices	-7 685	-0,21	-12 067	-0,37	4 382	-36,31
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 330</b>	<b>0,06</b>	<b>3 461</b>	<b>0,11</b>	<b>-1 131</b>	<b>-32,67</b>

## Détail des soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>Ventes de marchandises</b>	<b>3 507 138,07</b>	<b>100,00</b>	<b>3 227 192,38</b>	<b>100,00</b>	<b>279 945,69</b>	<b>8,67</b>
70711912 - Ventes bijoux 20%	3 425 605,86	97,68	3 169 221,89	98,20	256 383,97	8,09
70715500 - Ventes bijoux export	552 810,41	15,76	547 804,08	16,97	5 006,33	0,91
70715600 - Ventes bijoux cee	31 445,84	0,90	24 575,76	0,76	6 870,08	27,95
70715800 - Ventes bijoux inno	399 172,14	11,38	24 830,56	0,77	374 341,58	NS
70721912 - Ventes montres 20%	68 310,39	1,95	66 201,98	2,05	2 108,41	3,18
70725500 - Ventes montres export	9 361,42	0,27	19 404,10	0,60	-10 042,68	-51,76
70725600 - Ventes montres cee	1 933,35	0,06	30 784,77	0,95	-28 851,42	-93,72
70725800 - Ventes Montres Cee Inno	2 741,40	0,08			2 741,40	
70740012 - Ventes sacs 20%	27 468,48	0,78	23 707,86	0,73	3 760,62	15,86
70740112 - Ventes sac,parfum, diver 20%	446,52	0,01	105,67		340,85	322,56
70740200 - Ventes sacs export	8 988,50	0,26	6 506,70	0,20	2 481,80	38,14
70740300 - Ventes maroquinerie cee	2 146,37	0,06	1 195,00	0,04	951,37	79,61
70740512 - Ventes parfums 20%	390,00	0,01	449,18	0,01	-59,18	-13,18
70740700 - Ventes parfums export	1,00		208,00	0,01	-207,00	-99,52
70970000 - Remise ventes france	-238 129,18	-6,79	-11 479,31	-0,36	-226 649,87	NS
70970020 - Remise ventes france 20%	-589 116,45	-16,80	-573 861,71	-17,78	-15 254,74	2,66
70975000 - Remise export	-94 488,39	-2,69	-103 189,10	-3,20	8 700,71	-8,43
70975100 - Remise cee	-102 025,59	-2,91	-3,35		-102 022,24	NS
72300100 - Ventes présents export			90,00		-90,00	-100,00
72400100 - Publicité exp	76,00		640,30	0,02	-564,30	-88,13
<b>Coût d'achats marchandises vendues</b>	<b>1 240 716,12</b>	<b>35,38</b>	<b>1 144 852,75</b>	<b>35,48</b>	<b>95 863,37</b>	<b>8,37</b>
60370000 - Var/stocks de marchandises	-84 802,43	-2,42	96 716,00	3,00	-181 518,43	-187,68
60710000 - Achats bijoux	105 761,83	3,02	14 755,77	0,46	91 006,06	616,75
60720000 - Achats sacs	39 108,55	1,12	20 757,50	0,64	18 351,05	88,41
60730000 - Achats bijoux import	511 564,08	14,59	364 880,11	11,31	146 683,97	40,20
60730100 - Achats bijoux import cee	643 018,90	18,33	595 490,77	18,45	47 528,13	7,98
60731000 - Droit douane s/import	15 325,06	0,44	8 539,00	0,26	6 786,06	79,47
60731100 - Droit douane s/export			144,00		-144,00	-100,00
60740100 - Achats montres	3 000,00	0,09	22 581,69	0,70	-19 581,69	-86,71
60740200 - Achats montres import	5 495,09	0,16	13 795,46	0,43	-8 300,37	-60,17
60740300 - Achats cadrans import cee			1 145,50	0,04	-1 145,50	-100,00
60780000 - Achats divers accessoires	1 917,75	0,05	4 070,01	0,13	-2 152,26	-52,88
60780100 - Achats divers accessoires impo			1 842,60	0,06	-1 842,60	-100,00
60790000 - Achat échantillons	327,29	0,01	134,34		192,95	143,63
<b>MARGE COMMERCIALE</b>	<b>2 266 421,95</b>	<b>64,62</b>	<b>2 082 339,63</b>	<b>64,52</b>	<b>184 082,32</b>	<b>8,84</b>
<b>Production vendue</b>	<b>99 617,18</b>	<b>100,00</b>	<b>48 011,78</b>	<b>100,00</b>	<b>51 605,40</b>	<b>107,48</b>
70600012 - Prestations de services 20%	10 532,11	10,57	17 207,80	35,84	-6 675,69	-38,79
70600100 - Prestations de services export	388,40	0,39	246,95	0,51	141,45	57,28
70600200 - Prestations de services cee	124,80	0,13	177,00	0,37	-52,20	-29,49
70600500 - Redevances de marque	76 191,92	76,48	20 220,09	42,11	55 971,83	276,81
70850000 - Port et frais export	9 838,26	9,88	6 986,02	14,55	2 852,24	40,83
70850512 - Port taxable20%	2 541,69	2,55	3 173,92	6,61	-632,23	-19,92
<b>Production stockée</b>	<b>-3 000,00</b>	<b>-3,01</b>	<b>-4 400,00</b>	<b>-9,16</b>	<b>1 400,00</b>	<b>-31,82</b>
71330000 - Variation encours product. bien	-3 000,00	-3,01	-4 400,00	-9,16	1 400,00	-31,82
<b>Production immobilisée</b>	<b>804,60</b>	<b>0,81</b>	<b>1 267,50</b>	<b>2,64</b>	<b>-462,90</b>	<b>-36,52</b>
72300012 - Ventes présents 20%	501,60	0,50	92,00	0,19	409,60	445,22
72400012 - Publicité 20%	303,00	0,30	1 175,50	2,45	-872,50	-74,22

## Détail des soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>Cie de matières et sous-traitance</b>	<b>95 372,67</b>	<b>95,74</b>	<b>102 720,04</b>	<b>213,95</b>	<b>-7 347,37</b>	<b>-7,15</b>
60110000 - Matières premières	4 219,30	4,24	7 242,67	15,09	-3 023,37	-41,74
60130100 - Matières premières cee	12 808,79	12,86	8 356,22	17,40	4 452,57	53,28
60267000 - Emballages usage mixte	4 583,77	4,60	4 676,87	9,74	-93,10	-1,99
60268000 - Emballages magasin	40 379,61	40,53	48 481,68	100,98	-8 102,07	-16,71
60268500 - Emballages cee	2 562,06	2,57	1 943,92	4,05	618,14	31,80
60269000 - Présentoirs	3 804,75	3,82	4 466,55	9,30	-661,80	-14,82
60269500 - Présentoirs export	2 335,52	2,34	2 683,53	5,59	-348,01	-12,97
60400010 - Service après ventes	15 626,43	15,69	11 034,21	22,98	4 592,22	41,62
60400020 - Sav cee	3 016,00	3,03	3 810,80	7,94	-794,80	-20,86
60400030 - Sav export			1 669,73	3,48	-1 669,73	-100,00
60400040 - Frais labo(dation poinn)	485,74	0,49	616,46	1,28	-130,72	-21,20
60400060 - Traitement import	5 550,70	5,57	7 737,40	16,12	-2 186,70	-28,26
<b>MARGE DE PRODUCTION</b>	<b>2 049,11</b>	<b>2,06</b>	<b>-57 840,76</b>	<b>-120,47</b>	<b>59 889,87</b>	<b>-103,54</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES H.T</b>	<b>3 606 755,25</b>	<b>100,00</b>	<b>3 275 204,16</b>	<b>100,00</b>	<b>331 551,09</b>	<b>10,12</b>
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	<b>2 268 471,06</b>	<b>62,90</b>	<b>2 024 498,87</b>	<b>61,81</b>	<b>243 972,19</b>	<b>12,05</b>
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>1 181 696,05</b>	<b>32,76</b>	<b>1 140 468,47</b>	<b>34,82</b>	<b>41 227,58</b>	<b>3,61</b>
60610000 - Fournitures non stockables	4 232,40	0,12	5 650,63	0,17	-1 418,23	-25,10
60630000 - Fournitures-petit équipement	8 094,67	0,22	3 289,68	0,10	4 804,99	146,06
60640000 - Fournitures administratives	8 869,87	0,25	8 867,70	0,27	2,17	0,02
61320000 - Locations immobilières	124 521,48	3,45	134 832,28	4,12	-10 310,80	-7,65
61350000 - Locations machine à affranchir	2 383,31	0,07	2 379,65	0,07	3,66	0,15
61350020 - Location balance postale	1 280,69	0,04	1 276,50	0,04	4,19	0,33
61350030 - Location installation thonique	4 156,44	0,12	4 156,44	0,13		
61350060 - Location Copieur Konica	667,08	0,02			667,08	
61350100 - Locations tpe et autres	7 614,07	0,21	7 947,53	0,24	-333,46	-4,20
61400000 - Charges loc. & de co-propr.	14 212,39	0,39	10 402,90	0,32	3 809,49	36,62
61520000 - Décoration magasin	663,83	0,02	632,76	0,02	31,07	4,91
61540000 - Entretien (nettoyage vitres...)	902,97	0,03	1 074,58	0,03	-171,61	-15,97
61550000 - Entretien et réparation	1 589,07	0,04	810,00	0,02	779,07	96,18
61560000 - Maintenance	10 252,07	0,28	9 411,61	0,29	840,46	8,93
61560100 - Maintenance internet	2 193,63	0,06	2 075,79	0,06	117,84	5,68
61561000 - Télésurveillance	898,78	0,02	1 427,92	0,04	-529,14	-37,06
61610000 - Assurances multirisques	15 133,42	0,42	18 525,86	0,57	-3 392,44	-18,31
61660000 - Assurance sur emprunts	85,31		145,53		-60,22	-41,38
61810000 - Documentation générale	225,79	0,01	493,35	0,02	-267,56	-54,23
61850000 - Frais de colloques & assemblé			1 733,37	0,05	-1 733,37	-100,00
61860000 - Frais de stage			3 614,80	0,11	-3 614,80	-100,00
62110000 - Personnel intérimaire	17 466,86	0,48	44 123,38	1,35	-26 656,52	-60,41
62140000 - Redevance assistance	437 219,84	12,12	486 421,00	14,85	-49 201,16	-10,11
62142000 - Prestations gme	24 000,00	0,67	24 000,00	0,73		
62145000 - Prestations gpm	60 000,00	1,66	30 000,00	0,92	30 000,00	100,00
62220000 - Commissions synalia	70,79		386,21	0,01	-315,42	-81,67
62220010 - Commissions diverses	10 368,52	0,29	8 389,60	0,26	1 978,92	23,59
62220050 - Commission s.ferre			10 211,48	0,31	-10 211,48	-100,00
62220060 - Commission axess mode	6 452,60	0,18	7 331,63	0,22	-879,03	-11,99
62220070 - Commission legende events	30 216,39	0,84	7 283,61	0,22	22 932,78	314,85
62220080 - Commission Francisque	8 421,39	0,23			8 421,39	

## Détail des soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
62240000 - Frais de dossiers			494,00	0,02	-494,00	-100,00
62240100 - Run transitaires import	5 009,32	0,14	2 746,38	0,08	2 262,94	82,40
62260000 - Honoraires	43 983,01	1,22	68 555,93	2,09	-24 572,92	-35,84
62260010 - Honoraires protection marque	19 286,37	0,53	16 189,93	0,49	3 096,44	19,13
62260200 - Honoraires conseil	8 790,00	0,24	13 218,40	0,40	-4 428,40	-33,50
62261000 - Honoraires Belgique	8 934,44	0,25			8 934,44	
62270000 - Frais d'actes & contentieux	6 279,75	0,17	2 599,16	0,08	3 680,59	141,61
62300000 - Publicité	26 567,20	0,74	22 712,33	0,69	3 854,87	16,97
62300020 - Publicitexpport	13 012,50	0,36			13 012,50	
62310000 - Annonces & insertions	300,00	0,01			300,00	
62320000 - Site web	4 511,80	0,13	51,75		4 460,05	NS
62330000 - Foires & expositions	41 299,90	1,15			41 299,90	
62340000 - Cadeaux à la clientèle	121,20		264,66	0,01	-143,46	-54,21
62360000 - Catalogues & imprim	10 525,88	0,29	9 571,90	0,29	953,98	9,97
62370000 - Publications	3 000,00	0,08			3 000,00	
62410000 - Transports/achats	43 092,45	1,19	43 537,38	1,33	-444,93	-1,02
62420000 - Transports/ventes	48 386,99	1,34	40 885,66	1,25	7 501,33	18,35
62440000 - Transports administratifs	4 310,83	0,12	1 937,00	0,06	2 373,83	122,55
62510000 - Voyages & déplacements	25 971,74	0,72	21 913,23	0,67	4 058,51	18,52
62511000 - Frais Dplact Belgique	5 884,39	0,16			5 884,39	
62516000 - Frais déplacement p morineau	5 189,77	0,14	7 337,25	0,22	-2 147,48	-29,27
62570000 - Réceptions	6 935,26	0,19	9 332,80	0,28	-2 397,54	-25,69
62600000 - Frais postaux	14 171,15	0,39	12 561,94	0,38	1 609,21	12,81
62610000 - Téléphone	12 958,41	0,36	11 191,22	0,34	1 767,19	15,79
62700100 - Frais bancaires	20 980,03	0,58	18 471,76	0,56	2 508,27	13,58
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>1 086 775,01</b>	<b>30,13</b>	<b>884 030,40</b>	<b>26,99</b>	<b>202 744,61</b>	<b>22,93</b>
<b>Impôts, taxes et verst assimilés</b>	<b>32 140,15</b>	<b>0,89</b>	<b>30 142,04</b>	<b>0,92</b>	<b>1 998,11</b>	<b>6,63</b>
63120000 - Taxe d'apprentissage	3 849,43	0,11	3 820,00	0,12	29,43	0,77
63330000 - Particip. employ. form. prof.	10 906,87	0,30	11 890,12	0,36	-983,25	-8,27
63340000 - Particip. employ. eff. const.			2 528,00	0,08	-2 528,00	-100,00
63511000 - Cvae - cet	16 990,00	0,47	11 575,00	0,35	5 415,00	46,78
63513000 - Autres impôts locaux			160,62		-160,62	-100,00
63540000 - Droits enreg. timbres vignettes	225,00	0,01			225,00	
63580000 - Taxe publicité	168,85		168,30	0,01	0,55	0,33
<b>Charges de personnel</b>	<b>1 100 059,19</b>	<b>30,50</b>	<b>798 968,85</b>	<b>24,39</b>	<b>301 090,34</b>	<b>37,68</b>
64110000 - Salaires appointements comm.	587 641,66	16,29	561 912,50	17,16	25 729,16	4,58
64110800 - Indemnité IJSS	7 235,22	0,20	6 654,87	0,20	580,35	8,72
64111000 - Salaires bruts belge	252 278,59	6,99	14 606,69	0,45	237 671,90	NS
64120100 - Prov c.p.	5 584,00	0,15	-6 735,00	-0,21	12 319,00	-182,91
64120600 - Prov.commissions à payer	-133,07		2 546,99	0,08	-2 680,06	-105,22
64130000 - Prime transport	5 359,72	0,15	4 679,63	0,14	680,09	14,53
64131000 - Prime Transports Belgique	329,90	0,01			329,90	
64140000 - Indemnité stagiaire			2 773,00	0,08	-2 773,00	-100,00
64160000 - Variation rtt	3 093,00	0,09	626,00	0,02	2 467,00	394,09
64510000 - Cotisations urssaf	154 181,81	4,27	158 762,85	4,85	-4 581,04	-2,89
64511000 - Securite sociale belge	24 384,89	0,68	833,79	0,03	23 551,10	NS
64520000 - Cotisations harmonie mutuelle	4 916,38	0,14	4 393,26	0,13	523,12	11,91
64531000 - Cotisations mic	35 231,21	0,98	33 896,78	1,03	1 334,43	3,94
64532000 - Cotisations reunica	624,03	0,02	806,50	0,02	-182,47	-22,62

## Détail des soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
64540000 - Cot. pole emploi	24 365,57	0,68	24 367,77	0,74	-2,20	-0,01
64550000 - Cot réunica mutuelles	21 583,49	0,60	18 342,93	0,56	3 240,56	17,67
64560000 - Charge sur rtt	1 555,00	0,04	230,00	0,01	1 325,00	576,09
64560100 - Chg. sociales/prov. cp	2 483,00	0,07	-2 956,00	-0,09	5 439,00	-184,00
64560200 - Charges sur commissions paye	702,94	0,02	317,73	0,01	385,21	121,24
64710000 - Prestations tickets restaurants	352,20	0,01			352,20	
64750000 - Médecine du travail pharmac.	3 856,65	0,11	2 371,56	0,07	1 485,09	62,62
64900000 - Cice	-35 567,00	-0,99	-29 463,00	-0,90	-6 104,00	20,72
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>-45 424,33</b>	<b>-1,26</b>	<b>54 919,51</b>	<b>1,68</b>	<b>-100 343,84</b>	<b>-182,71</b>
<b>Reprises s/ charges et Transferts</b>	<b>15 978,42</b>	<b>0,44</b>	<b>15 884,00</b>	<b>0,48</b>	<b>94,42</b>	<b>0,59</b>
78174000 - Repr/prov. d. créances	1 846,85	0,05	6 632,04	0,20	-4 785,19	-72,15
79120000 - Tsf remboursement assurance			3 004,59	0,09	-3 004,59	-100,00
79140000 - Tsf charges de personnel	14 131,57	0,39	6 247,37	0,19	7 884,20	126,20
<b>Autres produits</b>	<b>124 801,41</b>	<b>3,46</b>	<b>183 445,90</b>	<b>5,60</b>	<b>-58 644,49</b>	<b>-31,97</b>
75800000 - Produits divers	124 801,41	3,46	183 445,90	5,60	-58 644,49	-31,97
<b>Dot. amortissements et provisions</b>	<b>120 925,71</b>	<b>3,35</b>	<b>133 609,67</b>	<b>4,08</b>	<b>-12 683,96</b>	<b>-9,49</b>
68111000 - Dot/immob. incorporelles	54 268,45	1,50	79 085,84	2,41	-24 817,39	-31,38
68112000 - Dot/immob. corporelles	40 200,36	1,11	33 605,85	1,03	6 594,51	19,62
68174000 - Prov dépréciations cptes client	26 456,90	0,73	20 917,98	0,64	5 538,92	26,48
<b>Autres charges</b>	<b>9 586,31</b>	<b>0,27</b>	<b>9 845,45</b>	<b>0,30</b>	<b>-259,14</b>	<b>-2,63</b>
65440000 - Créances des exercices ant.	2 719,46	0,08	3 305,39	0,10	-585,93	-17,73
65800000 - Charges de gestion courante	6 866,85	0,19	6 540,06	0,20	326,79	5,00
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-35 156,52</b>	<b>-0,97</b>	<b>110 794,29</b>	<b>3,38</b>	<b>-145 950,81</b>	<b>-131,73</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>2 977,80</b>	<b>0,08</b>	<b>1 507,26</b>	<b>0,05</b>	<b>1 470,54</b>	<b>97,56</b>
76500000 - Escomptes obtenus france			119,99		-119,99	-100,00
76600000 - Gains de change	2 911,41	0,08	1 387,27	0,04	1 524,14	109,87
76800000 - Autres produits financiers	66,39				66,39	
<b>Charges financières</b>	<b>34 335,16</b>	<b>0,95</b>	<b>32 665,25</b>	<b>1,00</b>	<b>1 669,91</b>	<b>5,11</b>
66110000 - Intérêts prêts	200,32	0,01	391,76	0,01	-191,44	-48,87
66150000 - Intérêts des comptes courants	27 628,00	0,77	25 759,00	0,79	1 869,00	7,26
66160000 - Intérêts.banc. &/op.de financ.	6,91		81,95		-75,04	-91,57
66181000 - Dettes commerciales	15,00		102,50		-87,50	-85,37
66500010 - Escompte de réglemets	105,93		314,13	0,01	-208,20	-66,28
66515000 - Escomptes exp	2 617,48	0,07	2 945,12	0,09	-327,64	-11,12
66600000 - Pertes de change	3 761,52	0,10	3 070,79	0,09	690,73	22,49
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>-66 513,88</b>	<b>-1,84</b>	<b>79 636,30</b>	<b>2,43</b>	<b>-146 150,18</b>	<b>-183,52</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>395 000,00</b>	<b>10,95</b>	<b>143 294,10</b>	<b>4,38</b>	<b>251 705,90</b>	<b>175,66</b>
77180000 - Autres pdts except/op. gest.	125 000,00	3,47	90 000,00	2,75	35 000,00	38,89
77510000 - Immob. Incorporelles	250 000,00	6,93			250 000,00	
77520000 - Immob. corporelles	20 000,00	0,55			20 000,00	
77880000 - Produits except.divers/op.capit			53 294,10	1,63	-53 294,10	-100,00
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>333 841,04</b>	<b>9,26</b>	<b>231 536,46</b>	<b>7,07</b>	<b>102 304,58</b>	<b>44,19</b>
67180000 - Autres charg. exceptionnelles	228 772,51	6,34	101 642,95	3,10	127 129,56	125,07
67500000 - Vnc éléments actif cédés			129 581,66	3,96	-129 581,66	-100,00
67510000 - Vnc immobilis. incorporelles	77 933,58	2,16			77 933,58	

## Détail des soldes intermédiaires de gestion

	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
67520000 - Vnc immobilis. corporelles	27 134,95	0,75	311,85	0,01	26 823,10	NS
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>61 158,96</b>	<b>1,70</b>	<b>-88 242,36</b>	<b>-2,69</b>	<b>149 401,32</b>	<b>-169,31</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>-7 685,00</b>	<b>-0,21</b>	<b>-12 067,00</b>	<b>-0,37</b>	<b>4 382,00</b>	<b>-36,31</b>
69950000 - Crédit d'impôt recherche	-7 685,00	-0,21			-7 685,00	
69955000 - Crédit impôt métiers arts			-12 067,00	-0,37	12 067,00	-100,00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 330,08</b>	<b>0,06</b>	<b>3 460,94</b>	<b>0,11</b>	<b>-1 130,86</b>	<b>-32,67</b>


**Détail du bilan**

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<b>Frais d'établissement</b>	<b>222 839,23</b>	<b>169 678,94</b>	<b>53 160,29</b>	<b>100 778,32</b>
20170000 - Frais prospection	222 839,23		222 839,23	653 454,79
28017000 - Amortis.frais prospection		169 678,94	-169 678,94	-552 676,47
<b>Concessions, brevets et droits assimilés</b>	<b>82 476,79</b>	<b>39 622,22</b>	<b>42 854,57</b>	<b>45 558,71</b>
20500000 - Logiciels	30 587,79		30 587,79	29 761,75
20500100 - Site internet	13 120,00		13 120,00	13 120,00
20500200 - Marque	38 769,00		38 769,00	38 769,00
28050000 - Amort. logiciels		30 292,94	-30 292,94	-29 502,76
28051000 - Amort.site internet		9 329,28	-9 329,28	-6 589,28
<b>Fonds commercial</b>	<b>7 050,00</b>		<b>7 050,00</b>	<b>60 979,61</b>
20600000 - Droit au bail	7 050,00		7 050,00	60 979,61
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<b>Installations techniques, matériel et outillage</b>	<b>4 154,92</b>	<b>4 154,92</b>		<b>149,57</b>
21550000 - Outillage	4 154,92		4 154,92	4 154,92
28155000 - Amort. mat.outillage		4 154,92	-4 154,92	-4 005,35
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>639 416,79</b>	<b>296 502,92</b>	<b>342 913,87</b>	<b>147 547,90</b>
21810000 - Instal. g. agenc. amgts	26 476,80		26 476,80	277 803,32
21810110 - Aménagement Rue Turbigo	10 717,37		10 717,37	
21810120 - Aménagement Rue Reaumur	2 211,95		2 211,95	
21810130 - Aménagement Rue Levis	13 026,79		13 026,79	
21810140 - Aménagements Marques Aven	100 476,51		100 476,51	
21810200 - Agencement bretagne				27 039,63
21810600 - Stand salon et corners	402 853,19		402 853,19	283 843,19
21830000 - Matériel de bureau & infor.	65 316,19		65 316,19	78 759,13
21840000 - Mobilier	18 337,99		18 337,99	55 526,44
28181000 - Amortissements agencements		6 290,97	-6 290,97	-230 473,14
28181011 - Amortissement Amenag. Turbi		825,67	-825,67	
28181012 - Amortissement Amenag. Rumu		357,29	-357,29	
28181013 - Amortissement Amenag. Levis		603,32	-603,32	
28181014 - Amortissement Amenag. Marq		2 752,17	-2 752,17	
28181200 - Amortissements agencements				-21 473,31
28181600 - Amort. stand salon		218 203,69	-218 203,69	-189 632,83
28183000 - Amortissements mat. bur. inf.		49 131,82	-49 131,82	-78 494,09
28184000 - Amortissements mobiliers		18 337,99	-18 337,99	-55 350,44
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>39 455,40</b>		<b>39 455,40</b>	<b>19 420,00</b>
27510000 - Dépôts de garantie versés	39 455,40		39 455,40	19 420,00
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>995 393,13</b>	<b>509 959,00</b>	<b>485 434,13</b>	<b>374 434,11</b>
<b>Stocks</b>				
<b>En cours de production de biens</b>	<b>32 000,00</b>		<b>32 000,00</b>	<b>35 000,00</b>
33500000 - Frais de collection	32 000,00		32 000,00	35 000,00
<b>Marchandises</b>	<b>1 655 640,43</b>		<b>1 655 640,43</b>	<b>1 570 838,00</b>
37000000 - Stocks de marchandises	1 655 640,43		1 655 640,43	1 570 838,00
<b>Créances</b>				
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>709 754,57</b>	<b>200 922,22</b>	<b>508 832,35</b>	<b>528 906,96</b>
41100000 - Clients	466 048,30		466 048,30	481 939,77
41600000 - Clients douteux ou litigieux	223 414,42		223 414,42	206 269,27
41810000 - Clients factures à établir	20 291,85		20 291,85	17 010,09
49100000 - Prov/dr. comptes clients		200 922,22	-200 922,22	-176 312,17


**Détail du bilan**

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
<b>Fournisseurs débiteurs</b>	<b>8 468,11</b>		<b>8 468,11</b>	<b>4 054,13</b>
40980000 - R.r.r. à obtenir	8 468,11		8 468,11	4 054,13
<b>Personnel</b>	<b>8 284,92</b>		<b>8 284,92</b>	<b>1 966,67</b>
42500000 - avances personnel	2 388,29		2 388,29	800,00
43870000 - Org. soc. produits à recevoir	5 896,63		5 896,63	1 166,67
<b>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</b>	<b>15 809,10</b>		<b>15 809,10</b>	<b>23 578,42</b>
44526900 - Tva ded intracommunautaire				98,24
44562000 - T.v.a. sur immobilisations	1 604,66		1 604,66	
44566100 - Tva déductible				191,89
44566200 - Tva déductible sur services	10 196,33		10 196,33	12 532,43
44571010 - Tva collect 19.6%				533,47
44586000 - Tva s/fact. non parvenues	4 008,11		4 008,11	10 222,39
<b>Autres créances</b>	<b>125 169,91</b>		<b>125 169,91</b>	<b>121 406,69</b>
44870000 - Etat produits à recevoir	33 197,22		33 197,22	22 243,00
45100000 - Ct groupe financière clio blue -	35 674,00		35 674,00	42 865,00
46870000 - Déb.cred. produits à recevoir	56 298,69		56 298,69	56 298,69
<b>Divers</b>				
<b>Avances et acomptes versés sur commande</b>	<b>9 379,39</b>		<b>9 379,39</b>	<b>29 744,81</b>
40910000 - Fournisseurs acomptes s/com	9 379,39		9 379,39	29 744,81
<b>Disponibilités</b>	<b>160 854,36</b>		<b>160 854,36</b>	<b>187 407,63</b>
51120000 - Chèques à encaisser	8 342,76		8 342,76	16 235,24
51121000 - Remises en banque	12 232,60		12 232,60	1 637,77
51130010 - Lcr l'encaissement 01	680,73		680,73	2 314,38
51130100 - Lcr à l'encaissement 10	43 495,98		43 495,98	57 182,10
51130110 - Lcr à l'encaissement 11	38 965,67		38 965,67	38 254,42
51130120 - Lcr à l'encaissement 12	18 354,50		18 354,50	7 658,92
51130130 - Effets escomptés à ventiler	3 635,88		3 635,88	2 127,99
51140000 - Cartes bleues en affectation	3 516,97		3 516,97	1 525,00
51200040 - Cic	18 913,40		18 913,40	23 195,72
51200050 - Hsbc	3 543,99		3 543,99	6 932,30
51220110 - Bnp	8 542,70		8 542,70	29 859,16
53000000 - Caisse bretagne	629,18		629,18	484,63
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>268 210,36</b>		<b>268 210,36</b>	<b>218 477,49</b>
48600000 - Charges constatées d'avance	268 210,36		268 210,36	218 477,49
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 993 571,15</b>	<b>200 922,22</b>	<b>2 792 648,93</b>	<b>2 721 380,80</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 988 964,28</b>	<b>710 881,22</b>	<b>3 278 083,06</b>	<b>3 095 814,91</b>


**Détail du bilan**

	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
<b>PASSIF</b>		
<b>Capital social ou individuel</b>	<b>531 960,00</b>	<b>531 960,00</b>
10130000 - Capital	531 960,00	531 960,00
<b>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</b>	<b>411 275,62</b>	<b>411 275,62</b>
10410000 - Prime d'émission	411 275,62	411 275,62
<b>Réserve légale</b>	<b>43 995,00</b>	<b>43 822,00</b>
10610000 - Réserve légale	43 995,00	43 822,00
<b>Autres réserves</b>	<b>73 401,57</b>	<b>70 113,63</b>
10680000 - Autres réserves	73 401,57	70 113,63
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2 330,08</b>	<b>3 460,94</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 062 962,27</b>	<b>1 060 632,19</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>Emprunts</b>	<b>7 135,70</b>	<b>15 502,39</b>
16400030 - Emprunt hsbc stand printemps	7 135,70	15 502,39
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</b>	<b>7 135,70</b>	<b>15 502,39</b>
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>	<b>1 678 398,48</b>	<b>1 518 124,59</b>
16800000 - Prêts coface assurance prospection	45 000,05	179 099,77
16880000 - Intérêts courus sur emprunts	9,00	19,00
17100000 - C/c maison clio blue	1 613 738,43	1 320 674,82
17880000 - Int. courus/dettes ratt.participat.	19 651,00	18 331,00
<b>Emprunts et dettes financières diverses - Associés</b>	<b>11 398,42</b>	<b>47 864,33</b>
45500510 - C.c. patrick morineau	359,42	4 058,42
45500520 - C.c. g. morineau		31 809,91
45500530 - C.c. p.marchal	6 562,00	6 480,00
45500540 - C.c. h. chatelot	143,00	141,00
45500600 - C.c. jaffrezic	4 024,00	3 974,00
45580000 - Assoc. c/c ints courus	310,00	1 401,00
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>369 741,91</b>	<b>322 180,16</b>
40100000 - Fournisseurs	338 816,02	253 937,29
40810000 - Frs factures non parvenues	30 925,89	68 242,87
<b>Personnel</b>	<b>53 725,96</b>	<b>30 981,82</b>
42100000 - Personnel rémunérations dues	16 284,14	1 159,89
42100090 - Rémunération 09		808,08
42700000 - Personnel oppositions	200,00	
42820000 - Dettes prov/cong pay	25 904,00	20 320,00
42860000 - Personnel charges payer	11 337,82	8 693,85
<b>Organismes sociaux</b>	<b>67 933,06</b>	<b>45 465,56</b>
43100000 - Cotis. suritsociale	23 757,00	21 753,70
43731000 - Mederic -cips(inirs)	5 097,99	4 308,00
43735000 - Proyance harmonie mutuelle	2 748,40	1 778,20
43740000 - Agessa	58,00	18,00
43750000 - Réunica proyance	8 962,69	6 734,00
43860000 - Org. soc. charges payer	16 688,98	2 736,66
43860100 - Chg sociales / prov. cp.	10 620,00	8 137,00
<b>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</b>	<b>20 125,26</b>	<b>38 607,87</b>
44551000 - Tva à décaisser	18 230,32	35 173,42
44571012 - Tva coll. 20%		256,12
44578000 - Taxe horlogerie	101,71	56,62
44586500 - Tva s/avoir à recevoir	1 168,07	426,40
44587100 - Tva s/factures à établir	625,16	2 695,31

**Détail du bilan**

	<b>Net au 30/09/17</b>	<b>Net au 30/09/16</b>
<b>Autres dettes fiscales et sociales</b>	6 662,00	16 456,00
44860000 - Etat charges à payer	6 662,00	1 593,00
44860010 - Taxe apprentissage		2 826,00
44860020 - Formation continue		7 805,00
44860300 - Effort construction		4 232,00
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>148 446,28</b>	<b>131 511,25</b>
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 215 120,79</b>	<b>2 035 182,72</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 278 083,06</b>	<b>3 095 814,91</b>


**Détail des emprunts**

Date	Organisme prêteur	Montant initial	Durée (ans)	Capital restant dû				Intérêts courus	Intérêts hors bilan
				Total fin n	A moins d'1 an	A + d'1 an et a - de 5 ans	A plus de 5 ans		
06/2015	HSBC	25 000	3 ans	7 136	7 136			9	83
		25 000		7 136	7 136			9	83

### 3. Documents fiscaux

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD  
2017**

Exercice ouvert le	01/10/2016	et clos le	30/09/2017	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>				
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case <input type="checkbox"/>				
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquies C), cocher la case <input type="checkbox"/>				
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SAS CLIO BLUE	
SIRET	
3 2 1 8 3 3 0 9 7 0 0 1 0 8	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
55 rue de Turbigo	55 rue de Bretagne
75003 PARIS	75003 PARIS

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	01/10/2011
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SA MAISON CLIO BLUE Lieu dit La Tignonnière 85430 AUBIGNY	
SIRET	5 3 2 2 4 2 8 3 1 0 0 0 1 6

B ACTIVITE	
Activités exercées <small>Comerce de gros (commerce interentreprises) d'articles d'horlogerie e</small>	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)				
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	Bénéfice imposable à 15 % et/ou 28%*	Déficit	45 154
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %		
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238quindecies
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité	
Entreprises nouvelles art. 44 septies	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	
Dans le secteur productif, art. 244 quater W	Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	

**Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du professionnel de l'expertise comptable : ACCIOR LES SABLES D'OLONNE	
39 rue Denis Papin 85118 LES SABLES D'OLONNE CX	
Tél : 02 51 95 07 48	
- du conseil : .....	
Tél : .....	
- de l'association agréée : .....	
Tél : .....	
- N° d'agrément de l'AA : .....	

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique "NOUVEAUTES").

Cegid Group



Désignation de l'entreprise : <u>SAS CLIO BLUE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise : <u>55 rue de Turbigo 75003 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>3 2 1 8 3 3 0 9 7 0 0 1 0 8</u>		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, <u>30/09/2017</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	222 839	AC	169 678	53 160
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	82 476	AG	39 622	42 854
		Fonds commercial (1)	AH	7 050	AI		7 050
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 154	AS	4 154	
		Autres immobilisations corporelles	AT	639 416	AU	296 502	342 913
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	39 455	BI		39 455
	<b>TOTAL (II)</b>		BJ	995 393	BK	509 959	485 434
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN	32 000	BO		32 000
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	1 655 640	BU		1 655 640
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	9 379	BW		9 379	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	709 754	BY	200 922	508 832
		Autres créances (3)	BZ	157 732	CA		157 732
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
Disponibilités		CF	160 854	CG		160 854	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	268 210	CI		268 210	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	2 993 571	CK	200 922	2 792 648	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	3 988 964	IA	710 881	3 278 083	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	7 050	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		SAS CLIO BLUE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 531 960 .....)			DA	531 960
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	411 275
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )			DC	
	Réserve légale (3)			DD	43 995
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )			DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )			DG	73 401
	Report à nouveau			DH	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	2 330
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	1 062 962
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
<b>TOTAL (II)</b>			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	<b>TOTAL (III)</b>			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	7 135
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )			DV	1 689 796
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	369 741
	Dettes fiscales et sociales			DY	148 446
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	2 215 120	
Ecart de conversion passif* <b>(V)</b>			ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	3 278 083	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC
			Ecart de réévaluation libre		ID
			Réserve de réévaluation (1976)		IE
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 215 120
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
Désignation de l'entreprise : SAS CLIO BLUE							Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 099 035	FB	408 102	FC	3 507 138	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	99 103	FH	513	FI	99 617	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 198 139	FK	408 615	FL	3 606 755	
	Production stockée*					FM	( 3 000)	
	Production immobilisée*					FN	804	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	15 978	
	Autres produits (1) (11)					FQ	124 801	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	3 745 339
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 325 518	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	( 84 802)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	70 693	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 206 374	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	32 140	
	Salaires et traitements*					FY	861 389	
	Charges sociales (10)					FZ	238 670	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	94 468
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	26 456
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	9 586
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	3 780 496	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	( 35 156)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	66
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	2 911
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	2 977	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	30 573
	Différences négatives de change						GS	3 761
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	34 335	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	( 31 357)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	( 66 513)	

Désignation de l'entreprise <u>SAS CLIO BLUE</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	125 000	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	270 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	395 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	228 772	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	105 068	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	333 841	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI	61 158	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	( 7 685)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	4 143 317	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	4 140 987	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN	2 330	
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	14 131
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		228 772	
		Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		105 068	
		Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		125 000	
		Produits des cessions d'éléments d'actif		270 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise <b>SAS CLIO BLUE</b>										Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	TOTAL I				CZ	1		D8	D9		3			
	TOTAL II				KD	142 630		KE	KF		7 876			
CORPORELLES	Terrains				KG			KH	KI					
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ			KK	KL					
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM			KN	KO					
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP			KQ	KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	4 154		KT	KU					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	588 686		KW	KX		245 442			
		Matériel de transport*			KY			KZ	LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	134 285		LC	LD		17 109			
		Emballages récupérables et divers *			LE			LF	LG					
	Immobilisations corporelles en cours				LH			LI	LJ					
	Avances et acomptes				LK			LL	LM					
	TOTAL III				LN	727 126		LO	LP		262 551			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M	8T				
Autres participations				8U			8V	8W						
Autres titres immobilisés				IP			IR	IS						
Prêts et autres immobilisations financières				IT	19 420		IU	IV		39 455				
TOTAL IV				LQ	19 420		LR	LS		39 455				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 542 631		ØH	ØJ		329 957				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	TOTAL I				IN	1		CØ	2		3		4	
	TOTAL II				IO	60 979		LV	89 526		1X			
CORPORELLES	Terrains				IP			LX	LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ			MA	MB		MC				
		Sur sol d'autrui		IR			MD	ME		MF				
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS			MG	MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT			MJ	MK		4 154		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers			IU	278 366		MM	MN		555 762		MO	
		Matériel de transport			IV			MP	MQ		MR			
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW	67 740		MS	MT		83 654		MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX			MV	MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY			MZ	NA		NB			
Avances et acomptes				NC			ND	NE		NF				
TOTAL III				IY	346 106		NG	NH		643 571		NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			ØU	M7		ØW			
	Autres participations				IØ			ØX	ØY		ØZ			
	Autres titres immobilisés				II			2B	2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières				I2	19 420		2E	2F		39 455		2G	
	TOTAL IV				I3	19 420		NJ	NK		39 455		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	877 196		ØK	ØL		995 393		ØM		

Exercice N clos le : 30/09/2017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS CLIO BLUE

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**  
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS CLIO BLUE</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL I</b>	CY	552 676	EL	50 738	EM	433 735	EN	169 678
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>	PE	36 092	PF	3 530	PG		PH	39 622
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	4 005	QA	149	QB		QC	4 154
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	441 579	QE	38 685	QF	251 230	QG	229 033
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	133 844	QM	1 365	QN	67 740	QO	67 469
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	579 429	QV	40 200	QW	318 970	QX	300 657
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ØN	1 168 197	ØP	94 468	ØQ	752 705	ØR	509 959

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements	<b>TOTAL I</b>	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles	<b>TOTAL II</b>	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
<b>TOTAL III</b>		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation	<b>TOTAL IV</b>	NL						NM						NO	
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
<b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b>		NW						NY						NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

Désignation de l'entreprise SAS CLIO BLUENéant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
<b>TOTAL I</b>		3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
<b>TOTAL II</b>		5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1)*	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	176 312	6U	26 456	6V	1 846	6W	200 922	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	<b>TOTAL III</b>		7B	176 312	TY	26 456	TZ	1 846	UA	200 922
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		7C	176 312	UB	26 456	UC	1 846	UD	200 922
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE	26 456	UF	1 846			
	- financières			UG		UH				
	- exceptionnelles			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS CLIO BLUE				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	39 455	UV		UW	39 455			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	223 414		223 414					
	Autres créances clients		UX	486 340		486 340					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0 )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	2 388		2 388					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	5 896		5 896					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	15 809		15 809				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	33 197		33 197				
	Groupe et associés (2)		VC	35 674		35 674					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	64 766		64 766					
	Charges constatées d'avance		VS	268 210		268 210					
	<b>TOTAUX</b>			VT	1 175 152	VU	1 135 696	VV	39 455		
RENVOIS	(1)	Montant des	VD								
		– Prêts accordés en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	7 135		7 135					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 678 398		1 678 398						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	369 741		369 741						
Personnel et comptes rattachés		8C	53 725		53 725						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	67 933		67 933						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	20 125		20 125					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	6 662		6 662					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	11 398		11 398						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	2 215 120	VZ	2 215 120					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	11 398			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	8 366	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : <u>SAS CLIO BLUE</u>						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <u>30/09/2017</u>			
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX					
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*		XY								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)		I7 ( 7 685 )								
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8		
			- imposées au taux de 0 %						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme				- Plus-values soumises au régime des fusions		WN WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ 20 751				
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											
								<b>TOTAL I</b>			
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *											
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV	
			- imposées au taux de 0 %							WH	
			- imposées au taux de 19 %							WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs							XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %											
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation <input type="text" value="2A"/> )											
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									ZY	
	Majoration d'amortissement*									XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5	XF
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
Zone franche urbaine-TE (44 octies, octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC			
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI	XG 56 318			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>								<b>TOTAL II</b>			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	XH 60 550		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL	XJ 45 153		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								YN	XO 45 153		





## DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

2017

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS CLIO BLUE

N° SIRET : 3 2 1 8 3 3 0 9 7 0 0 1 0 8

 Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE PARIS III  
 10 rue MICHEL LE COMTE  
 75152 PARIS

Exercice du : 01/10/2016 au :30/09/2017

Néant \*

<b>I - RÉINTÉGRATIONS</b>	Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	2 330
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)		E 2	13 066
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI		E 9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A		Z 7	
	<b>TOTAL I</b>	E 3	15 396
<b>II - DÉDUCTIONS</b>	Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU,WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)		E 5	60 550
Déductions des intérêts différés selon l'article 212 du CGI, nés pendant la période d'appartenance au groupe		E X	
Plus-values nettes à long terme <ul style="list-style-type: none"> <li>• imposées au taux de 19 %</li> <li>• imposées au taux de 15 %</li> <li>• imposées au taux de 0 %</li> <li>• imputées sur les moins-values nettes à long terme</li> <li>• imputées sur les déficits antérieurs</li> <li>• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F <sup>(1)</sup>, 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)</li> </ul>		E Y	
		E 6	
		E Z	
		E 7	
		E 8	
		19	
<b>III - RÉSULTAT FISCAL</b>	<b>TOTAL II</b>	F 1	60 550
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	
	Déficit (II-I)	F 3	45 153
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6	
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	
	Déficit	F 9	45 153

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

Désignation de l'entreprise <u>SAS CLIO BLUE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		<b>K4</b>	316 580
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		<b>K5</b>	
Déficits reportables (différence K4-K5)		<b>K6</b>	316 580
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		<b>YJ</b>	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		<b>YK</b>	316 580
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice		<b>ZT</b>	36 524
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 2 du CGI *		<b>ZV</b>	<b>ZW</b>
Provisions pour risques et charges *		<b>8X</b>	<b>8Y</b>
		<b>8Z</b>	<b>9A</b>
		<b>9B</b>	<b>9C</b>
Provisions pour dépréciation *		<b>9D</b>	<b>9E</b>
		<b>9F</b>	<b>9G</b>
		<b>9H</b>	<b>9J</b>
Charges à payer			
Effort construction		<b>9K</b>	<b>9L</b> 4 232
		<b>9M</b>	<b>9N</b>
		<b>9P</b>	<b>9R</b>
		<b>9S</b>	<b>9T</b>
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		<b>YN</b>	<b>YO</b> 4 232
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	<b>L1</b>		

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS**  
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)**XU**

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**  
**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS**  
**ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME**  
**COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

**N° 2058 Bbis**  
**2017**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS CLIO BLUE

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE PARIS III  
 10 rue MICHEL LE COMTE

75152 PARIS

Exercice du : 01/10/2016 au : 30/09/2017

Néant \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

**I - SUIVI DES DÉFICITS \***

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	1 401 072
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	1 401 072
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	45 153
Total des déficits restant à reporter	H9	1 446 226

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

**II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME**

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 et 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2) (3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			(2) (3)			
N - 1			(2) (3)			
N - 2			(2) (3)			
N - 3			(2) (3)			
N - 4			(2) (3)			
N - 5			(2) (3)			
N - 6			(2) (3)			
N - 7			(2) (3)			
N - 8			(2) (3)			
N - 9			(2) (3)			
N - 10			(2) (3)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

Désignation de l'entreprise <u>SAS CLIO BLUE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	173				
						- Autres réserves	ZD	3 287				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	3 460		Dividendes	ZE						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF						
	<b>TOTAL I</b>	<b>ØF</b>	3 460		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>	ZH	3 460				
<b>DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)</b>												
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice										XV		
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS	
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance										YT 24 678	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 154 835										XQ 154 835	
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU 538 686	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS 147 812	
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST 340 361	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ 1 206 374	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW 16 990	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z 15 150	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX 32 140	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY 547 297	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ 1 981	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *										ØB 549 199	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS	
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)										YP 23	
	- Effectif affecté à l'activité artisanale										RL	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK 1.73 %	
	- Numéro du centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0	
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG		
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		( 45 153 )		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL					
					Plus-values à 19% JM		Imputations JC					
	Groupe : résultat d'ensemble. JD				Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO					
					Plus-values à 19% JP		Imputations JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 2										N° SIRET de la société mère du groupe JJ 5 3 2 2 4 2 8 3 1 0 0 0 1 6	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



## RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

## ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.  
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée

ou du groupe : SAS CLIO BLUE

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats : SIE PARIS III 10 rue MICHEL LE COMTE 75152 PARIS

SIRET Société intégrée 32183309700108

Exercice ouvert le : 01/10/2016

clos le : 30/09/2017

Néant \*Cocher la case si la déclaration  
souscrite concerne la société mère

(Résultat d'ensemble)

A - RÉSULTAT	CA	Bénéfice et réintégrations	CB	Déficit et déductions
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		CB	45 153
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 al. 3 du CGI)	CE		CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI)	CH		CJ	125 000
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinquies A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK			
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 <i>undecies</i> ) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins-values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	CO		CO	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
<b>TOTAL</b>	<b>CX</b>		<b>CY</b>	170 153
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	<b>CZ</b>		<b>DA</b>	170 153

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8 - BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF - ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %			B5			B4
<b>C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %</b>						
Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F (6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)			B3			

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) A l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, de la quote part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.(4) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPD) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS  
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME  
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES  
ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS CLIO BLUE

N° SIRET : 3 2 1 8 3 3 0 9 7 0 0 1 0 8

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE PARIS III  
10 rue MICHEL LE COMTE  
75152 PARIS

Exercice du : 01/10/2016 au : 30/09/2017

Néant \*

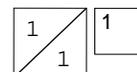
<b>Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)</b>	<b>19 % <sup>(1)</sup></b>	<b>15 %</b>	<b>0 %</b>
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1		
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2		
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3		
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4		
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5		
<b>Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)</b>			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) ( ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6	( 45 153 )	
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	125 000	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8		
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9		
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10		
Réévaluations libres	11		
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12		
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13	( 170 153 )	

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET  
AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE  
AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES  
ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère : SA MAISON CLIO BLUE

SIREN de la société mère : 5 3 2 2 4 2 8 3 1

Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications : SAS CLIO BLUE

SIREN de la société intégrée : 3 2 1 8 3 3 0 9 7

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE PARIS III 10 rue MICHEL LE COMTE  
75152 PARIS

Exercice du : 01/10/2016 au : 30/09/2017

A - RESULTAT D'ENSEMBLE	Montants rapportés au résultat d'ensemble		Montants déduits du résultat d'ensemble	
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère pour lesquels la société mère apporte la preuve qu'ils proviennent de produits de participation versés par une société membre du groupe (art. 223 B, alinéa 2) <sup>2</sup>			MB	
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223B, alinéa 3)	MC		MD	
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire ou une société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)	MI			
Montant des intérêts versés par une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reversés à une société du groupe (art. 223 B, alinéa 17)	MJ		MK	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)	ML		MO	
TOTAL	MP		MQ	

B - PLUS-VALUE ET MOINS-VALUE NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins- value nette d'ensemble		Montants déduits de la plus-value ou moins- value nette d'ensemble	
	Plus et moins-values à long terme à 19 %	Plus et moins-values à long terme à 0 %	Plus et moins-values à long terme à 19 %	Plus et moins-values à long terme à 0 %
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D, alinéa 4)	NA	ND	NG	NJ
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)	NB	NE	NH	NK
TOTAL	NC	NF	NI	NL

<sup>1</sup> La société mère devra numéroter ces tableaux 2058-PAP.

<sup>2</sup> Par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice s'agissant des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.

Désignation de l'entreprise : SAS CLIO BLUE

Néant  \***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	Fonds Rue Bretagne 01/10/2012	60 979			60 979
	2	Matériels Rue de Bretagne 01/10/2012	93 226	66 091		27 135
	3	Frais de prospection Russie 31/12/2013	12 659	9 501		3 157
	4	Frais de prospection Brésil 31/12/2012	14 931	14 193		738
	5	Frais de prospection USA 31/05/2013	10 877	9 433		1 444
	6	Frais de prospection Colomb 31/08/2013	23 570	19 262		4 308
	7	Frais de prospection Ameriq 31/12/2013	4 552	3 417		1 135
	8	Frais de prospection AM Nor 31/08/2014	7 485	4 620		2 865
	9	Frais de prospection Canada 30/11/2015	3 204	1 961		1 243
	10	Frais de prospection Zone A 19/07/2017	2 208	147		2 061
	11	Autres matériels mis au reb 01/10/2012	624 078	624 078		
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES****Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées\***

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I. Immobilisations*	1	250 000	189 020	189 020			
	2	20 000	( 7 135)	( 7 135)			
	3		( 3 157)	( 3 157)			
	4		( 738)	( 738)			
	5		( 1 444)	( 1 444)			
	6		( 4 308)	( 4 308)			
	7		( 1 135)	( 1 135)			
	8		( 2 865)	( 2 865)			
	9		( 1 243)	( 1 243)			
	10		( 2 061)	( 2 061)			
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
<b>CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨</b>			164 930				
<b>CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩</b>			(A)	(B)	(C)		
<b>CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪</b>				(ventilation par taux)			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Désignation de l'entreprise : SAS CLIO BLUE

Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ❶ \*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ \*.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % <sup>(1)</sup> ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup> ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

( personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : SAS CLIO BLUE	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS\* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS CLIO BLUE

 Néant \*

 Exercice ouvert le : 01/10/2016 et clos le : 30/09/2017 Durée en nombre de mois 12

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :

532242831

SA MAISON CLIO BLUE

I		Production de l'entreprise	
Ventes de marchandises	OA	3 507 138	
Production vendue – Biens	OB		
Production vendue – Services	OC	99 617	
Production stockée	OD	( 3 000 )	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	804	
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	124 801	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 1	OM	3 729 361
II		Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)	
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	1 325 518	
Variation de stocks (marchandises)	OO	( 84 802 )	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	70 693	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	1 065 751	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	9 586	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
	TOTAL 2	OJ	2 386 748
III		Valeur ajoutée produite	
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	1 342 613
IV		Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC-SD et 1329-DEF).	SA	1 342 613	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Période de référence	GY	/	/
Date de cessation	HR	/	/
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1  
1 (1)

N° de dépôt

Néant \*

EXERCICE CLOS LE

30/09/2017

N° SIRET

3 2 1 8 3 3 0 9 7 0 0 1 0 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS CLIO BLUE

ADRESSE (voie)

55 rue de Turbigo

CODE POSTAL

75003

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 3 909

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 5

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 183

**I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique

SA

Dénomination

MAISON CLIO BLUE

N° SIREN (si société établie en France)

532242831

% de détention

95.52

Nb de parts ou actions

3 909

Adresse :

N°

Voie

Lieu dit La Tignonnière

Code Postal

85430

Commune

AUBIGNY

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

**II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032